vinetur

Des parlementaires français réclament 30 millions d’euros d’aide d’urgence aux pépinières viticoles

Selon les parlementaires, la production a chuté de 50 % en cinq ans et 56 millions de plants de vigne sont restés invendus en trois ans

vendredi 20 novembre 2026



Les pépinières viticoles françaises réclament une aide d’urgence de 30 millions d’euros, alors que le ralentissement du marché du vin accentue la pression sur un maillon de la filière qui fournit les jeunes plants nécessaires au renouvellement des vignobles.

Jeudi 19 novembre, des parlementaires de tous bords ont indiqué avoir écrit au gouvernement français pour réclamer ce qu’ils qualifient de plan d’urgence national pour les pépinières viticoles. Selon eux, le secteur, fragilisé par la crise plus générale du vin, a désormais besoin d’un soutien public immédiat.

Cet appel montre que les difficultés du marché français du vin s’étendent au-delà des viticulteurs et des domaines, jusqu’aux entreprises situées en amont de la filière. Les pépinières produisent les plants que les viticulteurs achètent pour remplacer les vieilles vignes, replanter des parcelles et adapter leurs vignobles au fil du temps. Si ce système s’affaiblit davantage, le renouvellement des vignobles pourrait ralentir et les efforts d’adaptation de la production se compliquer, ce qui pourrait inquiéter la filière viticole et le secteur plus large des boissons lié au vin français.

Selon les parlementaires, la production des pépinières a diminué de moitié au cours des cinq dernières années. Ils ont également indiqué que 56 millions de plants de vigne étaient restés invendus au cours des trois dernières années, signe de la forte baisse de la demande, alors que les producteurs de vin réduisent leurs plantations et leurs investissements.

La demande a été rapportée par Agra, qui indique que les parlementaires ont alerté l’exécutif par écrit. L’appel ne vient pas d’un seul camp politique, ce qui témoigne d’une inquiétude générale quant à la situation du secteur et au risque de pertes supplémentaires en l’absence d’une aide rapide.

Les pépinières viticoles françaises occupent une place modeste mais essentielle dans l’économie viticole du pays. Elles multiplient et élèvent les plants de vigne avant de les vendre aux viticulteurs. Leur activité dépend fortement des décisions à long terme des producteurs de vin, qui replantent généralement de façon progressive et planifient les évolutions de leurs vignobles plusieurs années à l’avance. Lorsque ces décisions sont retardées ou annulées, les pépinières peuvent se retrouver avec des plants qu’elles ne parviennent pas à vendre à temps.

Ce décalage semble être au cœur de la crise actuelle. Les chiffres avancés par les parlementaires font état d'une forte contraction des commandes et d'une accumulation de stocks invendus. Pour une pépinière, ces plants invendus peuvent rapidement se traduire par des pertes financières, car les coûts de production sont engagés bien avant la vente et les plants constituent des stocks commerciaux périssables, qui ne peuvent être entreposés indéfiniment sans conséquence.

L'appel à un financement d'urgence souligne également l'ampleur de l'ajustement en cours dans la viticulture française. Une baisse de 50 % de la production des pépinières en cinq ans laisse penser que le repli ne se limite ni à une seule récolte ni à une seule région, mais touche aussi le renouvellement futur des vignobles. C'est important, car les pépinières contribuent non seulement au remplacement courant des vignes vieillissantes, mais aussi aux changements de cépages, de porte-greffes et de matériel végétal dont les viticulteurs peuvent avoir besoin pour répondre aux évolutions du marché et aux pressions environnementales.

Les informations publiées jeudi 19 novembre ne fournissaient pas de ventilation détaillée des 30 millions d'euros proposés, et les éléments rapportés par Agra ne faisaient état d'aucune réaction publique immédiate du gouvernement. On ne savait pas non plus comment les parlementaires souhaitaient répartir les fonds entre les pépinières, ni s'ils réclamaient des aides directes, des mesures temporaires de soutien ou un plan de restructuration plus large.

Cette demande vient néanmoins renforcer les signes montrant que le ralentissement du marché français du vin touche des maillons toujours plus en amont de la production. Pour les entreprises de boissons et les producteurs de vin, la situation des pépinières peut sembler éloignée des ventes actuelles, mais elle peut déterminer ce que les vignobles seront en mesure de planter dans les années à venir. Un affaiblissement prolongé des pépinières pourrait limiter la marge de manœuvre des viticulteurs, alors même que certaines parties de la filière tentent de s'adapter à l'évolution de la demande et à la réduction de la superficie du vignoble national.

L'intervention des parlementaires, jeudi 19 novembre, laisse penser qu'ils jugent le problème urgent plutôt que conjoncturel. Leur message est que, sans soutien rapide, un secteur des pépinières déjà fragilisé pourrait subir de nouveaux dommages, dont les

conséquences pourraient dépasser largement les pépinières elles-mêmes.